



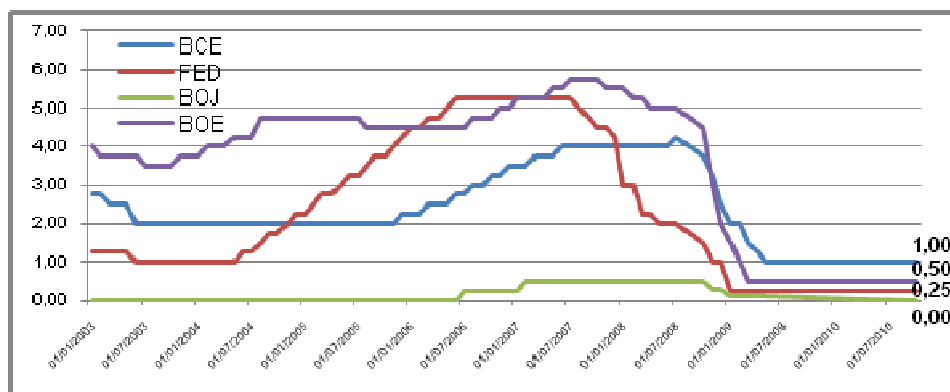
1 - Actualité nationale et internationale

Taux d'intérêt

La BCE et la FED maintiennent le statu quo monétaire

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé le 4 novembre 2010 que le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt resteront inchangés, à respectivement 1 %, 1,75 % et 0,25 %. Le Président de la BCE observe que « les données économiques récentes confirment le diagnostic selon lequel la dynamique de fond de la reprise demeure positive et le contexte est empreint d'incertitude ».

Le Comité monétaire de la FED a maintenu le 3 novembre 2010 son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. La FED a décidé d'accroître sa détention d'actifs en bons du Trésor en rachetant sur huit mois 600 milliards de dollars de bons du Trésor afin de soutenir le rétablissement de l'économie. Le PIB des Etats-Unis a progressé de 2 % en rythme annuel au troisième trimestre 2010 contre 1,7 % au second trimestre. En septembre 2010, les dépenses de consommation des ménages américains ont augmenté de 0,2 % par rapport à août. Les prix à la consommation (hors énergie et hors alimentation) mesurés en septembre sur un mois ont augmenté de 0,1 %. La production industrielle a reculé de 0,2 % par rapport à août.



Chômage

Légère augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en France et du taux de chômage dans la zone euro

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits au Pôle Emploi s'établit à 2 697 100 à fin septembre 2010, soit une hausse de 0,2 % sur un mois en données CVS-CJO (+ 4 600 personnes). Sur un an, ce nombre augmente de 3,9 % (+ 2,9 % pour les hommes et + 5 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans inscrits en catégorie A croît de 16,6 %.

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint, selon Eurostat, 10,1 % en septembre 2010 contre 10 % en août. Il était de 9,8 % en septembre 2009. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union européenne s'est élevé à 9,6 % en septembre 2010. Il était de 9,3 % en septembre 2009.

Inflation

Stabilité des prix en France

L'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,1 % sur un mois en septembre 2010 ; sur un an, il croît de 1,3 %. L'inflation sous-jacente en France s'élève en glissement annuel à 0,6 %.

Légère remontée de l'inflation dans la zone euro

Selon une estimation rapide d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 1,9% en octobre 2010. En septembre, il était de 1,8 %.

Informations bancaires

Traitement du surendettement

Le décret n° 2010-1304 du 29 octobre 2010 et l'arrêté du 26 octobre 2010 parachèvent le dispositif de traitement du surendettement et du Fichier des incidents de crédits des particuliers (FICP) qui est entré en vigueur début novembre 2010.

La réforme du surendettement, qui à ce jour ne concerne pas la Polynésie française, a pour objet principal d'accélérer et de déjudiciariser les procédures de rétablissement personnel où, dans environ 95 % des cas, il appartiendra à la commission de recommander l'effacement des dettes sous le contrôle du juge. Par ailleurs, la commission pourra imposer des mesures ne touchant pas au capital de la dette (rééchelonnement, réduction de taux d'intérêt, report ou suspension d'exigibilité) qui deviendront exécutoires sans même que le juge n'intervienne. Enfin, la durée maximale des plans de surendettement est abaissée de 10 ans à 8 ans.

Corrélativement, les durées d'inscription au FICP sont réduites : en principe conservée pendant toute la durée d'exécution du plan de surendettement soit 8 ans au maximum, une inscription au FICP pourra être réduite à 5 ans si le débiteur exécute les mesures entérinées par la commission sans incident durant cette période. En cas de procédure de rétablissement personnel, la durée de l'inscription est également ramenée de 8 ans à 5 ans.

Publications au Journal Officiel de la République

Loi de régulation bancaire et financière

La loi n° 2010-1249 du 22 octobre 2010 de régulation bancaire et financière a été publiée au Journal Officiel de la République le 23 octobre 2010. Le texte propose des mesures pour renforcer la régulation, la surveillance et le contrôle des acteurs et des marchés financiers. Les pouvoirs de l'AMF (Autorité des marchés financiers) sont renforcés pour les ventes à découvert, la régulation des marchés dérivés, le contrôle des agences de notation. La loi consacre le renforcement du contrôle du secteur financier et crée un Conseil de la régulation financière et du risque systémique composé de représentants de la Banque de France et d'autorités du secteur financier. Elle ratifie la création de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) et lui confie le pouvoir de contrôle, d'encadrement de la rémunération des opérateurs de marchés et de contrôle des frais bancaires avec la possibilité de vérifier le respect de chaque engagement pris par les banques auprès du Comité consultatif du secteur financier qui se voit confier une mission d'observation des tarifs bancaires. L'article 81 de la loi prévoit la mise en œuvre au sein de l'IEOM et de l'IEDOM d'un observatoire des tarifs bancaires compétent sur chaque zone d'intervention des deux Instituts. La loi renforce les pouvoirs de sanctions de l'AMF et de l'ACP. Elle renforce également la sécurité des consommateurs de produits financiers avec l'obligation d'immatriculation des intermédiaires financiers sur un registre unique consultable par tous les consommateurs.

Fonds de garantie des dépôts

Ont été publiés au Journal Officiel de la République du 1^{er} octobre 2010, les arrêtés du 29 septembre 2010 du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi relatifs :

- au niveau de la garantie et au délai de remboursement du Fonds de garantie de dépôts (relèvement de 70 000 à 100 000 euros de la garantie de dépôts par client et réduction à 20 jours ouvrables au lieu de 8 mois des délais de remboursement des déposants en cas de défaillance d'une banque) ;
- à l'appel de cotisations exceptionnelles au Fonds de garantie des dépôts (270 millions d'euros).

Commission de la médiation de la consommation

Le décret n° 2010-1221 du 18 octobre 2010 relatif à l'organisation de l'Institut national de la consommation et des commissions placées auprès de cet institut a été publié au Journal Officiel de la République du 19 octobre 2010.

Publications

Autorité de contrôle prudentiel

Le rapport annuel 2009 de l'ACP est disponible sur :

<http://www.banque-france.fr/acp/publications/documents/2009-rapport-annuel-de-l-autorite-de-contrôle-prudentiel.pdf>

Médiation du crédit aux entreprises

Le rapport d'activité octobre 2009-octobre 2010 est disponible sur :

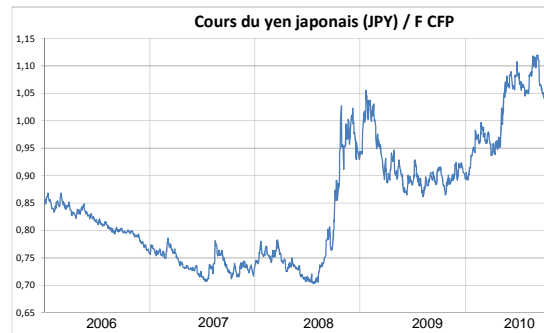
<http://mediateurducredit.e-catalogues.info/>

2 – Actualité régionale

Asie/Pacifique

La BoJ maintient le statu quo monétaire

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 5 novembre 2010 de laisser inchangé son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,1 %. La BoJ a abaissé de 2,6 % à 2,1 % ses prévisions de croissance du PIB pour l'année fiscale 2010. En septembre 2010, la production industrielle du Japon a baissé de 1,9 % par rapport à août. Les prix à la consommation, hors produits frais et énergie, ont reculé de 1,5 % sur un an en septembre. Les dépenses de consommation des ménages sont restées stables par rapport à septembre 2009. Le taux de chômage CVS est estimé à 5 % contre 5,1 % en août. En septembre 2010, les exportations et les importations ont crû respectivement de 1,4 % et de 9,9 % en glissement annuel et l'excédent commercial a progressé de 54 % en glissement annuel à 7 milliards d'euros.



La Banque centrale de Chine a relevé ses taux directeurs pour la première fois depuis trois ans

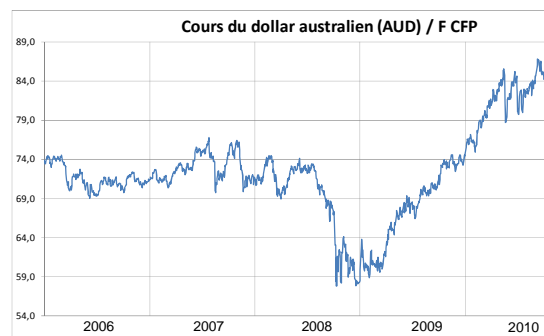
La Banque centrale de Chine a relevé le 19 octobre 2010, pour la première fois depuis décembre 2007, son taux de prêt à un an en le portant de 5,31 % à 5,56 % ainsi que son taux de dépôt qui est passé de 2,25 % à 2,50 %. Le PIB chinois a crû de 9,6 % au troisième trimestre 2010 contre respectivement 11,9 % et 10,3 % au premier et au deuxième trimestre. En septembre 2010, la production industrielle chinoise a progressé de 13,3 % en glissement annuel contre 13,9 % en août. En septembre 2010, l'indice chinois des prix à la consommation a crû de 3,6 % sur un an contre 3,5 % en août. Les importations ont augmenté de 24,1 % en glissement annuel. Les exportations ont crû de 25,1 % contre 34,4 % en août. L'excédent de la balance commerciale chinoise s'est élevé à 16,9 milliards de dollars.



La banque centrale australienne relève son taux directeur

La banque centrale australienne (RBA) a décidé, le 2 novembre, de relever d'un quart de point son taux directeur, de 4,5 % à 4,75 %. Cette décision vise à contenir les risques potentiels d'inflation en raison de l'importance de l'excédent commercial, lié à la hausse des cours des matières premières.

Au troisième trimestre 2010, l'indice des prix à la consommation a crû de 0,7 % par rapport au deuxième trimestre 2010, et de 2,8 % en glissement annuel. Cette évolution est due à l'augmentation des prix des composantes « logement » (+2,3 %), « alcool et tabac » (+3,1 %) et « habillement » (+1,4 %).



La banque centrale néo-zélandaise maintient son taux directeur

L'indice des prix à la consommation au troisième trimestre 2010 augmente de 1,1 % par rapport au précédent trimestre. Cette hausse résulte de la progression des prix des postes « alimentation » (+2,4 %) et « logement » (+1,4 %), modérée par la baisse des prix de « l'habillement » (-0,8 %) et des « services aux ménages » (-0,6 %). En glissement annuel, l'indice croît de 1,5 %, soit l'évolution annuelle la plus faible depuis le second trimestre 2004. La banque centrale néo-zélandaise a maintenu, le 28 octobre, son taux directeur à 3,0 %.



3 – Brèves économiques locales

L'Agence Française de Développement (AFD) engage 8,7 milliards de F CFP

L'AFD a approuvé, le 30 septembre, l'octroi de trois prêts d'un montant total de 8,7 milliards de F CFP en faveur de la Nouvelle-Calédonie. Un crédit de 3,6 milliards de F CFP, à un taux fixe de 2,27 % sur une durée de quinze ans, a été accordé au gouvernement pour permettre en partie le financement des opérations d'investissement sur la période 2010-2012. En contrepartie, le gouvernement s'est engagé à adopter et mettre en œuvre un schéma de l'énergie et du climat et à retrouver une capacité d'autofinancement positive. La Province Sud a également bénéficié d'un prêt de 3,6 milliards de F CFP pour financer son budget d'investissement et soutenir la construction de logements. Enfin, un prêt de 1,5 milliard de F CFP a été attribué à la Société d'équipement de Nouvelle-Calédonie (SECAL) en charge de l'aménagement de Dumbéa-sur-mer.

Schéma industriel du nickel

Conformément à la proposition du dernier Comité des signataires de l'Accord de Nouméa portant sur l'élaboration d'un schéma industriel du secteur du nickel, Mme Anne Duthilleul, missionnée par l'État, s'est rendue sur le territoire pour recueillir les éléments de réflexion nécessaires à la définition de ce schéma. À cet effet, elle a rencontré les représentants du secteur du nickel et a piloté, le 11 octobre, le premier Comité mines et métallurgie, composé des signataires de l'Accord et de représentants des collectivités.

Premiers comités de pilotage sur le suivi de l'Accord de Nouméa et sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Deux nouveaux Comités de pilotage ont été mis en place, le 21 octobre, sous la présidence du Haut-commissaire de la République. Le premier, dédié au suivi de l'Accord de Nouméa, doit assurer la réalisation par des experts indépendants d'un bilan global de cet accord. Le deuxième, baptisé « Avenir », porte sur l'approfondissement de la réflexion sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie à travers, notamment, des exemples issus des pays insulaires du Pacifique.

Programme annuel de coopération entre la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu

Dans le cadre du programme 2010-2014 de la convention de coopération entre la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu, signée le 16 février 2010, la commission mixte chargée de la mise en œuvre de celle-ci et composée de représentants du Vanuatu, de la Nouvelle-Calédonie et de l'État français s'est réunie, le 21 octobre, à Port-Vila. Celle-ci a adopté le programme annuel de coopération pour 2010-2011 qui prévoit l'attribution de subventions, pour un montant total de 76 millions de F CFP, destinées à la réalisation de vingt projets dans les secteurs, notamment, de la santé, de l'éducation et de la formation.

Loi de régulation bancaire et financière

La loi de régulation bancaire et financière, qui vise à renforcer la surveillance et le contrôle des acteurs et des marchés financiers conformément aux décisions du sommet du G20 de septembre 2009, a été adoptée par l'Assemblée nationale le 11 octobre et promulguée le 22 octobre. L'entrée en vigueur, le 25 octobre de cette loi en Nouvelle-Calédonie, se traduit notamment par la suppression des pénalités libératoires en cas de radiation du Fichier central des chèques ; l'amélioration de l'information au consommateur lors d'un regroupement de crédits ; et l'application des conditions prévalant en métropole lors de la modification des conventions de compte de dépôt.

Promulgation d'une loi du pays relative à trois signes identitaires de la Nouvelle-Calédonie

La loi du pays relative à trois signes identitaires (hymne, devise et graphismes des billets de banque) a été promulguée le 9 septembre. À cette occasion, la publication du texte de loi dans le Journal officiel de Nouvelle-Calédonie du 30 septembre, est accompagnée des avis du Sénat coutumier, du Conseil d'Etat, du Conseil économique et social et du rapport de la commission spéciale du Congrès qui a été chargée d'examiner le projet de loi.

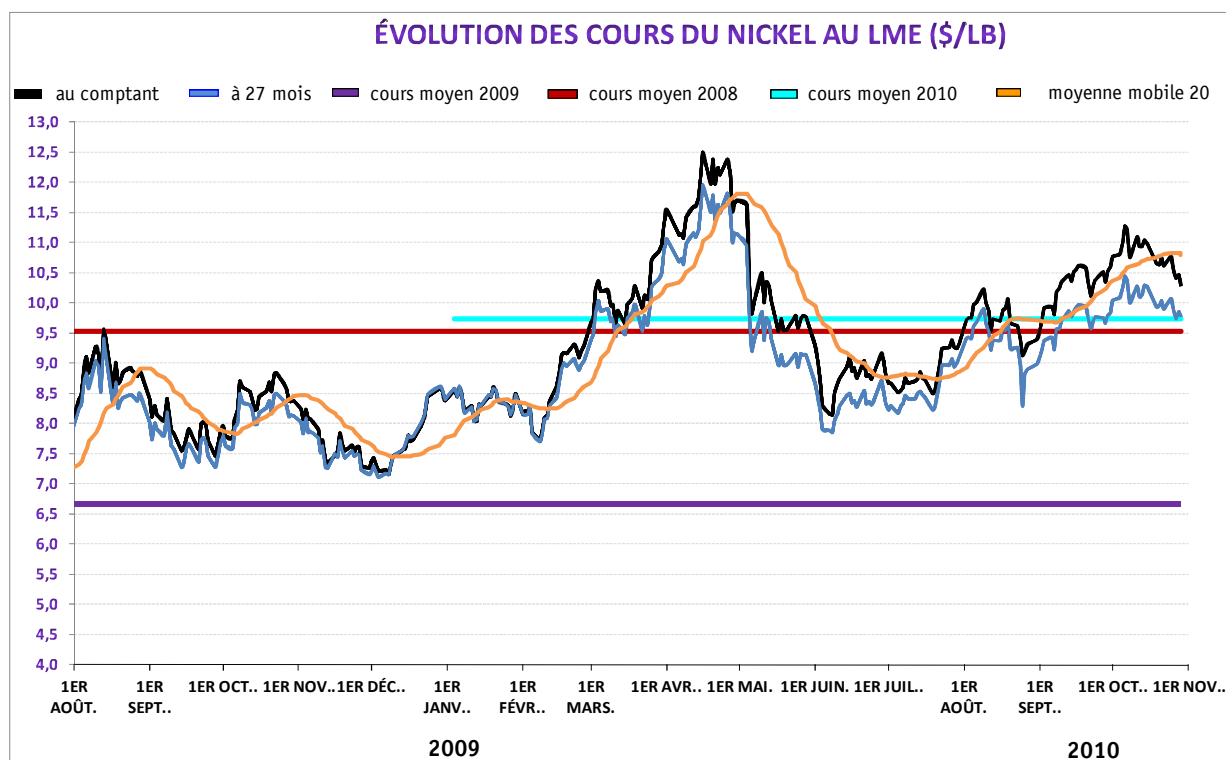
Résultats du troisième trimestre 2010 pour le groupe Eramet

Le chiffre d'affaires du groupe Eramet, maison-mère de la SLN, a atteint 97,7 milliards de F CFP au troisième trimestre 2010, soit une progression de 29 % sur un an. Le chiffre d'affaires de la branche nickel, qui représente un quart du chiffre d'affaires global du groupe, progresse de 34 % en raison de la hausse du cours du nickel. En moyenne, celui-ci s'établit à 9,61 \$/lb au troisième trimestre 2010, en augmentation de 20 % par rapport à la même période de l'année précédente.

4 – Sélection d'indicateurs mensuels

INDICATEURS DE REFERENCE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Indice des prix à la consommation		oct.-10	135,7	0,0%	3,4%
Nombre de demandeurs d'emploi		sept.-10	6 980	-7,9%	9,1%
COMMERCE EXTERIEUR (en millions de F CFP)					
Exportations	mensuelles	sept.-10	9 612	11,1%	27,8%
	cumulées	sept.-10	89 808	-	50,0%
Importations	mensuelles	sept.-10	39 743	67,1%	124,7%
	cumulées	sept.-10	209 361	-	30,0%
SECTEURS D'ACTIVITE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
NICKEL					
• Cours du nickel au LME en USD/livre		oct.-10	10,79	5,1%	28,5%
• Cours du nickel au LME en F CFP/livre		oct.-10	926,65	-1,0%	37,0%
• Exportations de minerai (en milliers de tonnes)	mensuelles	sept.-10	402	0,9%	39,7%
	cumulées	sept.-10	3 151	-	41,5%
• Exportations de produits métallurgiques (en tonnes)	mensuelles	sept.-10	4 628	19,4%	14,3%
	cumulées	sept.-10	41 595	-	5,4%
TOURISME					
• Touristes débarqués	mensuels	sept.-10	9 881	14,4%	19,2%
	cumulés	sept.-10	67 959	-	-6,6%
• Nuitées	mensuels	août-10	42 477	-2,3%	-20,4%
	cumulés	août-10	338 041	-	-12,3%
• Taux d'occupation mensuel des hôtels de Nouméa		août-10	55,80%	+ 0,4 pts	- 7,3 pts
• Croisiéristes		sept.-10	132 233	-	34,8%
BTP					
• Ventes totales de ciment (en tonnes)	mensuelles	sept.-10	14 514	-9,2%	14,8%
	cumulées	sept.-10	120 549	-	15,4%
• Index BT 21 (p)		sept.-10	133,53	1,1%	2,8%
• IRL (p)		sept.-10	108,74	0,2%	-0,4%
CREVETTES					
• Exportations de crevettes (en tonnes)	mensuelles	sept.-10	49	-15,5%	-55,9%
	cumulées	sept.-10	737	-	-29,3%
• Exportations de crevettes (en millions de F CFP)	mensuelles	sept.-10	62	-16,2%	-55,7%
	cumulées	sept.-10	1 011	-	-20,8%
COMMERCE AUTOMOBILE					
Immatriculations de voitures particulières neuves	mensuelles	sept.-10	551	-11,7%	5,8%
	cumulées	sept.-10	5 481	-	2,5%

Sources : ISEE, IDCNC, Service des Mines



5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse monétaire

en millions de F CFP	août-08	août-09	août-10	var 09/08	var 10/09
Circulation fiduciaire	12 235	13 110	13 356	7,2%	1,9%
Dépôts à vue	166 427	179 596	208 332	7,9%	16,0%
Total M1	178 662	192 706	221 688	7,9%	15,0%
M2-M1	71 759	86 109	91 498	20,0%	6,3%
Total M3	395 809	426 612	491 565	7,8%	15,2%

Concours de caractère bancaire

en millions de F CFP	juin-08	juin-09	juin-10	var 09/08	var 10/09
Entreprises (p)	324 063	363 980	387 019	12,3%	6,3%
Ménages (p)	288 033	312 299	342 245	8,4%	9,6%
Collectivités locales (p)	37 770	34 731	52 139	-8,0%	50,1%
Autres agents de CCB non ventilés (p)	7 783	9 600	4 701	23,4%	-51,0%
Total encours sain (p)	657 648	720 610	786 104	9,6%	9,1%
Créances douteuses brutes (p)	14 749	14 593	15 932	-1,1%	9,2%
Total encours brut (p)	672 397	735 203	802 036	9,3%	9,1%

(p) : Chiffres provisoires

Incidents de paiements

INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Incidents de paiements sur chèque	MM3*	oct.-10	1 536	-10,0%	1,6%
	cumulés	oct.-10	17 201	-	1,7%
Retraits de cartes bancaires (flux)	MM3	oct.-10	206	8,6%	38,7%
	cumulés	oct.-10	1 696	-	10,3%

* MM3 : Moyenne mobile sur trois mois

Interdits bancaires

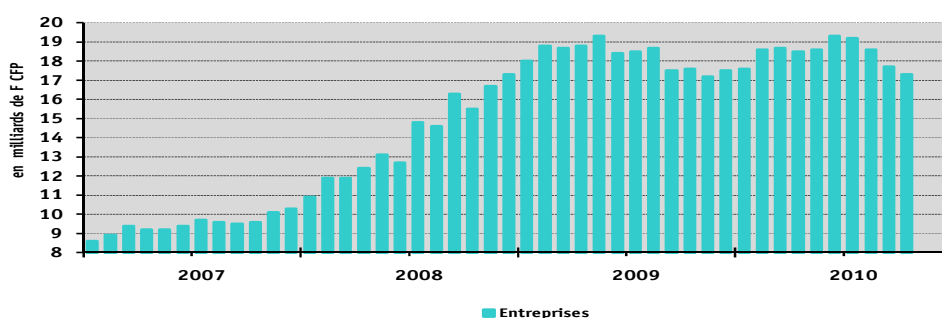
INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Interdits bancaires	stock	oct.-10	6 296	-0,3%	5,8%
	dont personnes physiques	oct.-10	5 605	-0,1%	5,6%
	dont personnes morales	oct.-10	691	-1,1%	8,1%

Cotation

INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Cotes valides	oct.-10		7 775	5,9%	4,6%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	oct.-10		3 272	10,8%	13,8%

Refinancement des entreprises

INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Refinancement (en milliards de F CFP)	Entreprises	oct.-10	17,3	-2,1%	-1,8%



6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2009	2010	Var
Indice des prix à la consommation	oct	131,3	135,7	3,4
Entreprises				
nb d'entreprises (a)	sept	48 053	51 925	8,1%
	dont nb d'entreprises individuelles (a)			
	sept	41 950	45 664	8,9%
créations d'entreprises	sept	3 492	3 854	10,4%
cessations d'entreprises (p)	sept	1 810	1 580	-12,7%
liquidations judiciaires (nb)	sept	68	110	61,8%
redressements judiciaires (nb)	sept	61	60	-1,6%
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	oct	639	691	8,4%
ventes de ciment local (tonnes)	sept	102 817	120 234	16,9%
importations ciment (tonnes)	sept	1 666	316	-81,0%
total ciment (tonnes)	sept	104 483	120 550	15,4%
importations de biens d'équipement (M FCFP)	sept	20 808	26 004	25,0%
importations de véhicules utilitaires (M FCFP)	sept	6 974	6 522	-6,5%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	sept	2 914	3 215	10,3%
Ménages				
emploi salarié (nb)	juin	82 489	84 886	2,9%
dont secteur privé	juin	58 797	60 920	3,6%
dont secteur public	juin	23 692	23 966	1,2%
demandes d'emploi de fin de mois	sept	6 395	6 980	9,1%
demandes d'emploi de fin de mois (moyenne depuis le début de l'année)	sept	7 145	7 671	7,4%
chômeurs indemnisés	août	1 673	1 625	-2,9%
montant horaire du Salaire minimum garanti (F CFP)	oct	742,4	787,1	6,0%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	oct	5 310	5 605	5,6%
décisions retraits cartes bancaires	oct	1 537	1 696	10,3%
incidents paiements sur chèques	oct	16 906	17 201	1,7%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	sept	5 349	5 481	2,5%
importations de véhicules de tourisme (M FCFP)	sept	11 336	12 615	11,3%
importations de produits alimentaires (M FCFP)	sept	19 262	21 489	11,6%
importations de biens de consommation courante (M FCFP)	sept	10 673	12 006	12,5%
Echanges				
nombre de touristes	sept	72 781	67 959	-6,6%
nombre de croisiéristes	sept	98 091	132 233	34,8%
taux d'occupation moyen depuis le 1er janvier des hôtels de Nouméa	août	57,0%	54,1%	-3,0pt
moyenne des cours du nickel au LME en \$/lb sur l'année	oct	6,43	9,73	51,4%
cours du nickel au LME en \$/lb	oct	8,40	10,79	28,5%
exportations de minerai de nickel (en milliers de tonnes)	sept	2 226	3 151	41,5%
exportations de minerai de nickel (M FCFP)	sept	8 581	18 307	113,3%
exportations métallurgique de nickel (en tonnes de Ni contenu)	sept	39 480	41 595	5,4%
exportations métallurgique de nickel (M FCFP)	sept	45 131	66 688	47,8%
exportations de crevettes congelées (en tonnes)	sept	1043	737	-29,3%
exportations de crevettes congelées (M FCFP)	sept	1 276	1 011	-20,8%
exportations en valeur du nickel (métal+minerai) et des crevettes	sept	54 989	86 007	56,4%
part de ces produits dans le total des exportations	sept	92%	96%	3,90pt
total des importations (M FCFP)	sept	160 993	209 361	30,0%
total des exportations (M FCFP)	sept	59 858	89 808	50,0%
taux de couverture	sept	37,18%	42,90%	5,7pts
recettes douanières (M FCFP)	oct	33 503	36 749	9,7%
Indicateurs financiers (M de FCFP)				
Dépôts à vue	août	179 596	208 332	16,0%
M1	août	192 706	221 688	15,0%
M2	août	278 815	313 186	12,3%
Dépôts à termes	août	147 424	178 220	20,9%
M3	août	426 612	491 565	15,2%
P1	août	4 182	4 063	-2,8%
coût du crédit aux entreprises- court terme	juil	4,94%	4,97%	0,03 pt
coût du crédit aux entreprises- moyen et long terme	juil	4,65%	4,32%	-0,33 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts immobiliers	juil	5,31 %	4,75 %	-0,57 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts personnels <181 920 F CFP	juil	17,03 %	17,91 %	0,88 pt
ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues (p)	juin	735 203	802 036	9,1%
Ménages	juin	312 299	342 245	9,6%
dont crédits à la consommation	juin	64 062	66 806	4,3%
dont crédits à l'habitat	juin	247 092	272 310	10,2%
Entreprises	juin	363 980	387 019	6,3%
dont crédits d'exploitation	juin	79 502	71 048	-10,6%
dont crédits d'investissement	juin	201 326	211 951	5,3%
dont crédits à la construction	juin	76 227	94 729	24,3%
Collectivités locales	juin	34 731	52 139	50,1%
dont d'investissement	juin	31 085	43 380	39,6%
Autres agents de CCB non ventilés	juin	9 600	4 701	-51,0%
créances douteuses brutes	juin	14 593	15 932	9,2%
taux de créances douteuses brutes	juin	2,0%	2,0%	0,0 pt
ensemble des actifs financiers	juin	517 548	585 322	13,1%
Ménages	juin	290 664	311 518	7,2%
Sociétés	juin	156 203	191 809	22,8%
Autres agents	juin	70 681	81 995	16,0%
dont assurances-vie	juin	77 129	83 995	8,9%

(p) : provisoire (a) : actualisé

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,00%	13/05/2009
taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	27/05/2010	0,25%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	4,00%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,30% à 5,75% (Taux SGFGAS à partir du 01/10/2010)
taux de la facilité de prêt marginal	19/05/2009	1,75%	
taux de l'escompte de chèques	19/05/2009	1,75%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois						taux de base bancaire	
	28/10/2010	30/09/2010	Var. M-1	fin 12/09	Var. fin 08	taux	date d'effet
EONIA	0,7850%	0,8780%	- 0,093 pt	0,4100%	+ 0,375 pt	6,60%	15/10/2001
EURIBOR 1 mois	0,8470%	0,6250%	+ 0,222 pt	0,4530%	+ 0,394 pt	8,23%	31/03/2010
EURIBOR 3 mois	1,0450%	0,8920%	+ 0,153 pt	0,7000%	+ 0,345 pt	taux d'intérêt légal JORF	
EURIBOR 6 mois	1,2670%	1,1460%	+ 0,121 pt	0,9940%	+ 0,273 pt	année 2010	0,65%
EURIBOR 12 mois	1,5380%	1,4330%	+ 0,105 pt	1,2480%	+ 0,290 pt	année 2009	3,79%

taux d'intérêt en moyenne mensuelle						Définitions	
	28/10/2010	30/09/2010	Var. M-1	fin 12/09	Var. fin 08		
TEMPE	0,6967%	0,4431%	+ 0,342 pt	0,3476%	+ 0,437 pt	EONIA: Euro OverNight Index Average	
EURIBOR 1 mois	0,7830%	0,6180%	+ 0,165 pt	0,4790%	+ 0,304 pt	TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA	
EURIBOR 3 mois	0,9970%	0,8800%	+ 0,117 pt	0,7120%	+ 0,285 pt	EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate	
EURIBOR 6 mois	1,2240%	1,1370%	+ 0,087 pt	0,9950%	+ 0,229 pt	TMO: taux moyen des obligations publiques (source: CDC)	
EURIBOR 12 mois	1,4960%	1,4200%	+ 0,076 pt	1,2420%	+ 0,254 pt	TME: taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)	
TMO	3,0200%	2,9400%	+ 0,080 pt	3,7400%	- 0,720 pt	TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)	
TME	2,8200%	2,7400%	+ 0,080 pt	3,5400%	- 0,720 pt		
TRBOSP	3,1600%	2,9500%	+ 0,210 pt	3,7600%	- 0,600 pt		

évolution des taux d'intérêt en fin de mois									
devise	USD			JPY			GBP		
date	28/10/2010	30/09/2010	31/12/2009	28/10/2010	30/09/2010	31/12/2009	28/10/2010	30/09/2010	31/12/2009
taux JJ	0,300%	0,280%	0,145%	0,095%	0,085%	0,430%	0,530%	0,595%	0,465%
3 mois	0,405%	0,386%	0,375%	0,150%	0,270%	0,305%	0,900%	0,840%	2,850%
10 ans emprunts phares	2,690%	2,570%	3,840%	0,900%	0,940%	nd	3,140%	2,820%	3,020%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er octobre 2010)

Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,05%
Prêts à taux fixe	5,60%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	5,09%
Prêts à taux variable	5,05%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	5,79%
Prêts relais	6,27%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	13,59%
Crédits de trésorerie		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,60%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,32%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	19,32%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	8,15%		Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1 000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	86,1166	1 NZD/XPF	65,2799	1 HKD/XPF	11,1040	1 GBP/XPF	137,3840	
100 JPY/XPF	106,6700	1 AUD/XPF	83,9419	1 SGD/XPF	66,4135	100 VUV/XPF	89,5682	1 FJD/XPF	46,8869